



**LIMITER L'IMPACT DU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE  
SUR LES ENFANTS ET FAIRE  
ENTENDRE LEUR VOIX**



## Sommaire

La COP21 ? Pas sans les enfants ! .....	3
LA COP21, UNE OPPORTUNITÉ CRUCIALE DE PLAIDOYER POUR L'UNICEF .....	4
LES CHIFFRES CLES .....	5
RAPPEL HISTORIQUE .....	6
LES MESSAGES CLES DE L'UNICEF .....	7
1. Les enfants représentent la population la plus affectée par le changement climatique.....	7
2. Les enfants sont les premières victimes des impacts secondaires du changement climatique .....	7
3. Le changement climatique est un facteur d'instabilité et d'insécurité.....	7
4. Le changement climatique est une question d'équité, car il nourrit et accentue les inégalités.....	7
5. L'inaction en matière de changement climatique constitue une violation des droits de l'enfant .....	8
6. L'enjeu est le futur des enfants et des jeunes, leur voix doit être entendue dans les discussions, les décisions et les solutions.....	8
LES RECOMMANDATIONS DE L'UNICEF .....	9
1. Les Etats doivent d'urgence réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.....	9
2. Les investissements en matière de changement climatique et d'énergie durable doivent bénéficier aux enfants.....	9
3. Nous devons investir dans la lutte contre le changement climatique dès maintenant et ne pas faire payer le prix de l'inaction à nos enfants.....	10
Notes.....	11

## La COP21 ? Pas sans les enfants !



Les enfants sont les principaux concernés par les enjeux climatiques. Pourquoi ?

Tout d'abord, parce que ce sont eux qui, du fait de leur vulnérabilité, sont le plus gravement impactés par la multiplication des catastrophes naturelles, par les crises nutritionnelles, par les migrations, par les conflits de plus en plus nombreux qui font rage autour de ressources essentielles comme l'eau. Ensuite parce que ce sont eux qui vont hériter de notre planète, que nous, adultes, n'aurons pas su leur léguer en bon état. Les principaux concernés... et les moins écoutés et pris en compte par

les grands décideurs politiques. Alors que le climat est l'un des sujets qui mobilise les jeunes, ces derniers sont jusqu'à maintenant les grands absents des discussions et négociations internationales.

La COP21 ? Pas sans les enfants et les jeunes ! C'est tout l'objectif de l'UNICEF : faire entendre leurs voix lors de ce grand rendez-vous mondial et peser sur les négociations pour qu'elles ne fassent pas l'impasse sur les jeunes citoyens, les adultes de demain.

Sébastien Lyon,  
*Directeur général UNICEF France*



## la COP21, une opportunité cruciale de plaider pour l'UNICEF

2015 est une année d'une importance majeure pour l'action sur les changements climatiques, étroitement liée à l'adoption des nouveaux Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Les négociations durant l'année 2015 aboutiront à un nouvel accord climatique lors de la 21e Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la COP21, à Paris, en décembre 2015. L'obtention d'un accord juste et ambitieux est cruciale pour l'avenir des enfants. En effet le changement climatique a un impact catastrophique sur une grande partie des progrès réalisés pour les enfants lors des décennies précédentes.

Pour l'UNICEF, militer en faveur d'un environnement durable pour les enfants est une priorité stratégique. Cet engagement implique des actions volontaristes pour limiter l'impact du changement climatique, développer la résilience et renforcer la ré-

duction des risques. Présent partout dans le monde et témoin des conséquences désastreuses du changement climatique sur les enfants, l'UNICEF plaide pour une évolution des politiques nationales sur le climat plus attentives aux enfants, en particulier aux plus vulnérables. L'UNICEF favorise aussi l'engagement des enfants et des jeunes pour faire entendre leurs voix sur le sujet. Par ailleurs, notre organisation soutient et développe l'innovation en faveur des enfants.

L'objectif de l'UNICEF est d'encourager la prise de conscience et de stimuler le dialogue sur le besoin d'un nouvel accord climatique qui inclut pleinement l'intérêt des enfants et des générations futures.

Alors que seuls 28 pays avaient été associés aux négociations de l'accord de Copenhague (en 2009), il est primordial que les 196 parties à l'accord de Paris s'approprient et se mobilisent sur ces enjeux.

Sur la base des travaux de la COP20 à Lima, il s'agira d'aboutir en décembre 2015 à :

- un accord ambitieux et contraignant,

qui s'applique à tous les pays ;

- des contributions nationales représentant l'effort que chaque pays estime pouvoir réaliser ;
- des initiatives développées au niveau-infra-étatique, par les collectivités locales, les organisations de la société civile et les entreprises ;
- au renforcement du Fonds vert.

Indispensable à la survie de notre planète, la réussite de la COP21 est aussi essentielle pour la protection des droits des enfants dans le monde.

## LES CHIFFRES CLÉS

- Le scénario de réchauffement de 2°C entraînera une baisse de 20 % de la disponibilité de l'eau dans de nombreuses régions. Cette baisse atteint 50 % dans le cas d'un scénario à 4°C. Selon la Banque Mondiale, la limitation du réchauffement à 2°C permettrait de réduire de 20 % la population mondiale exposée à la baisse de la disponibilité de l'eau.
- Les événements climatiques sont responsables d'environ 75 % des catastrophes naturelles.<sup>1</sup> Pourtant, durant les trente dernières années, les implantations d'habitations dans les zones à risque d'inondations ont augmenté de presque 115 % et de 192% sur les littoraux menacés par les cyclones.<sup>2</sup>
- 99 % des décès attribués aux changements climatiques surviennent dans les pays en développement et les enfants représentent 80 % de ces décès.<sup>3</sup> Le changement climatique pourrait provoquer 250 000 décès supplémentaires chaque année chez les enfants d'ici à 2100.<sup>4</sup>
- Chaque minute, un enfant meurt du





fait de la mauvaise qualité de l'eau et d'un manque d'accès aux structures sanitaires de base. La diarrhée est la deuxième cause de mortalité infantile, après la pneumonie.<sup>5</sup>

## RAPPEL HISTORIQUE

**1972** | Le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est établi.

**1979** | Le premier instrument international sur le climat - la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance - est adopté.

**1985** | La Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone est adoptée.

**1988** | Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), est créé.

**1992** | 158 Etats ont signé la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), négociée par le Conseil d'administration du PNUE, en coopération avec l'OMM, approuvé en 1989 par l'Assemblée dans la résolution 44/207.

**1997** | Le protocole de Kyoto à la CCNUCC est adopté.

L'objectif ultime de la Convention-cadre et de tous les instruments juridiques connexes de la Conférence des Parties, est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.

# LES MESSAGES CLÉS DE L'UNICEF

Le changement climatique a un impact dévastateur, particulièrement sur les enfants.<sup>6</sup> Ces derniers sont les plus fortement affectés en raison de leur vulnérabilité et de leur proportion numérique.

**1** Les enfants représentent la population la plus affectée par le changement climatique<sup>7</sup>

- Les enfants de moins de 5 ans supportent près de 90 % du fardeau mondial des maladies liées au climat.<sup>8</sup>
- Le changement climatique affecte la disponibilité alimentaire et augmente le risque de malnutrition. Selon les estimations, 30 millions d'enfants pourraient souffrir de malnutrition d'ici 2050<sup>9</sup>.
- Plus de 600 millions d'enfants vivent dans les 10 pays les plus impactés par le changement climatique : le Bangladesh, l'Inde, Madagascar, le Népal, le Mozambique, les Philippines, Haïti, l'Afghanistan, le Zimbabwe et le Myanmar.
- Environ 66,5 millions d'enfants sont affectés chaque année par les catastrophes naturelles<sup>10</sup> dont les liens avec le changement climatique sont étroits. En novembre 2013, le typhon Hayian a ravagé le centre des Philippines et affecté 5,9 millions d'enfants. 4 millions de personnes ont perdu leur maison et 1,7 million d'enfants ont été déplacés.<sup>11</sup> En mars 2015, au Vanuatu, 60 000 enfants ont été gravement impactés par le cyclone Pam.<sup>12</sup>

**2** Les enfants sont les premières victimes des impacts secondaires du changement climatique

- L'affaiblissement des systèmes de protection sociale et la dégradation des conditions économiques provoqués par les catastrophes ou les menaces environnementales rendent les enfants plus vulnérables : séparation familiale, migrations forcées, exploitation, violences.
- Les déplacements et la pauvreté extrême résultant de catastrophes liées au climat contraignent parfois des familles à pousser leurs enfants vers les pires formes de travail dont la prostitution. Les femmes et les enfants réfugiés sont particulièrement vulnérables face aux violences sexuelles, tant dans les camps de transit que les camps de réfugiés.

**3** Le changement climatique est un facteur d'instabilité et d'insécurité<sup>13</sup>

- Combiné à des pressions déjà existantes, le changement climatique exacerbe les instabilités et les fragilités politiques, économiques et sociales. La raréfaction de l'eau, pour ne citer qu'elle, entraîne des déplacements de population et des tensions qui peuvent dégénérer en conflits. Le risque est particulièrement grand sur le continent africain où près de 40 % des frontières sont établies sur des rivières<sup>14</sup>.

**4** Le changement climatique est une question d'équité, car il nourrit et accentue les inégalités

- Les femmes et les enfants sont 14 fois plus exposés au risque de mourir des conséquences d'une catastrophe naturelle que les hommes. Les populations dans les pays à faibles revenus sont quatre fois plus exposées au risque de mourir des conséquences

d'une catastrophe naturelle que dans les pays à hauts revenus.

- Ce sont les enfants les plus pauvres et les familles les plus marginalisées qui sont les plus vulnérables face à l'impact du dérèglement climatique, tout en y ayant le moins contribué.
- Les enfants des pays en développement sont aussi ceux qui ont le moins accès à une énergie durable. La pollution de l'air par les ménages, par l'utilisation de carburants lourds dans des lieux de vie peu ventilés, contribue à la mort d'un demi-million d'enfant de moins de 5 ans chaque année.<sup>15</sup>

## 5 L'inaction en matière de changement climatique constitue une violation des droits de l'enfant

- Les conséquences du changement climatique en matière de survie, d'alimentation, d'accès à l'éducation, de mise en danger, etc. impactent gravement la santé, la protection et

le développement des enfants et des adolescents. Agir pour limiter ces effets préjudiciables est un impératif au regard de la Convention relative aux droits de l'enfant, le traité international le plus largement ratifié par les Etats. Les enfants subiront les conséquences du changement climatique plus longtemps que les adultes et leurs vies seront marquées de façon irréversible par les décisions prises (ou non) aujourd'hui.

## 6 L'enjeu est le futur des enfants et des jeunes, leur voix doit être entendue dans les discussions, les décisions et les solutions

- Les enfants et les jeunes adultes doivent être pleinement impliqués dans le dialogue sur les politiques nationales et globales et pris en compte dans les décisions. Ce sont eux qui en subiront les effets. Ce sont eux aussi qui, dans un avenir proche, seront en position de prendre des décisions





pour leur propre société. Les efforts et les investissements pour l'éducation sur le changement climatique doivent contribuer à responsabiliser les enfants comme partie prenante et acteurs du changement.

## LES RECOMMANDATIONS DE L'UNICEF

**1** | Les Etats doivent d'urgence réduire leurs émissions de gaz à effet de serre

- Aujourd'hui, les engagements sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne sont pas suffisants pour respecter l'accord global sur une augmentation maximum de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.<sup>16</sup> Pour améliorer les conditions de vie des générations futures, il est indispensable d'investir dans les stratégies et technologies à basses émissions. Il est aussi nécessaire de préparer la transition des générations futures vers une faible consommation de carbone.

**2** | Les investissements en matière de changement climatique et d'énergie durable doivent bénéficier aux enfants

- Responsabilité et transparence sont la clé : la communauté internationale doit être certaine que les enfants, dont le futur est le plus à risque, bénéficient des investissements. Le financement public et privé de sources d'énergie durable doit encore se développer, et les enfants doivent en être les premiers bénéficiaires.
- La réalité des conséquences du changement climatique sur les enfants doit être prise en compte. Des actions spécifiques sont nécessaires pour réduire leur vulnérabilité et renforcer leur capacité de résilience. Le changement climatique va complexifier les situations humanitaires et exacerber les conflits existants ou en créer de nouveaux. Aider les enfants et leurs familles à lutter contre les chocs et le stress liés au changement climatique doit être une priorité. Des solutions énergétiques durables novatrices réduisent la pollution atmosphérique et contribuent à réduire la mortalité infantile ; fournir de l'électricité aux

habitations contribue à une meilleure éducation, réduit le temps passé par les filles à la collecte de bois et limite les risques de violences sexuelles. Ainsi, prendre en compte les besoins des enfants bénéficie à la société tout entière.

**3** Nous devons investir dans la lutte contre le changement climatique dès maintenant et ne pas faire payer le prix de l'inaction à nos enfants<sup>17</sup>

■ Le déficit carbone représente l'écart

entre ce que nous devons faire pour sécuriser la planète et ce que nous faisons actuellement. Même si tous les pays atteignent les engagements pris en termes de réduction de leurs émissions pour 2020, le monde ne sera pas en bonne voie pour contenir le réchauffement climatique.<sup>18</sup> Tous les pays doivent relever leurs ambitions et la neutralité carbone doit être réalisée dans la deuxième moitié de ce siècle si nous voulons rester sous le seuil de 2°C.<sup>19</sup>



# Notes

(1) [http://www.UNICEF.org/post2015/files/Disaster\\_2pager\\_FINAL\\_web.pdf](http://www.UNICEF.org/post2015/files/Disaster_2pager_FINAL_web.pdf)

(2) GHA Report 2012. Available at: [http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2012/07/GHA\\_Report\\_2012-Websingle.pdf](http://www.globalhumanitarianassistance.org/wp-content/uploads/2012/07/GHA_Report_2012-Websingle.pdf)

(3) [http://www.UNICEF.org/post2015/files/Disaster\\_2pager\\_FINAL\\_web.pdf](http://www.UNICEF.org/post2015/files/Disaster_2pager_FINAL_web.pdf)

(4) Stern, N (2006), Stern Review on the economics of climate change.

(5) Rapport Climate Change : Children's challenge, UK, UNICEF

(6) UNICEF UK (2013), Climate change, food systems and children, p. 1.

(7) UNICEF UK (2013), Climate change, food systems and children

(8) WHO, 2012, cited in UNICEF UK (2013), Climate change: children's challenge, p.5.

(9) UNICEF UK (2013), Climate change: children's challenge, p.7 (IPCC report, 2007).

(10) CDKN (2012), <http://www.cdkn.org/wp-content/uploads/2012/10/SREX-lessons-for-health-sector.pdf>

(11) <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef>

(12) <http://www.unicef.be/fr/tout-perdu-du-cyclone-pam/>

(13) UNICEF UK, Climate Change, Violence & Young People (January 2015): <http://www.UNICEF.org.uk/Latest/Publications/Climate-change-violence-and-young-people/>

(14) UNICEF UK (2008), Our climate, our children, our responsibility, p.25

(15) WHO (2014a) Burden of disease from household air pollution for 2012

(16) IPCC (2014b) Summary for Policy Makers. In: Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the IPCC.

(17) Based on investment vs borrowing expressed in IDS in focus (2009), Climate change, child rights and intergenerational justice, p.1.

(18) UNEP (2014), The emissions gap report 2014: [http://www.unep.org/publications/ebooks/emissionsgapreport2014/portals/50268/pdf/EGR2014\\_EXECUTIVE\\_SUMMARY.pdf](http://www.unep.org/publications/ebooks/emissionsgapreport2014/portals/50268/pdf/EGR2014_EXECUTIVE_SUMMARY.pdf)

(19) UNEP states that between 2055 and 2070, CO2 emissions must fall to zero, and by 2100, all GHGs (including methane, nitrous oxide and ozone, as well as CO2), must fall to zero. UNEP Emissions Gap Report (2014): [http://www.unep.org/publications/ebooks/emissionsgapreport2014/portals/50268/pdf/EGR2014\\_EXECUTIVE\\_SUMMARY.pdf](http://www.unep.org/publications/ebooks/emissionsgapreport2014/portals/50268/pdf/EGR2014_EXECUTIVE_SUMMARY.pdf). The IPCC finds that emissions should fall by 40-70% below 2010 levels by 2050 in order to stay below the 2°C limit.

## © Credits photos

### Couverture :

© UNICEF/NYHQ2008-0408/Abramson  
Inondations en Bolivie consécutives au phénomène climatique  
La Niña , mars 2008

### Page 2 :

© UNICEF/NYHQ2012-1692/Maitem  
Inondations consécutives au passage du Typhon Bopha aux  
Philippines, décembre 2012

### Pages 4 :

© UNICEF/NYHQ2012-1695/Maitem  
Typhon Bopha aux Philippines, décembre 2012

### Page 5 :

© UNICEF/NYHQ2011-0427/Dean  
Tremblement de terre au Japon, mars 2011

### Page 6 :

© UNICEF/NYHQ2011-1035/Holt  
Crise nutritionnelle au Kenya, juillet 2011

### Page 8 :

© UNICEF/NYHQ2010-2126/Asselin  
Inondations au Bénin , octobre 2010

### Page 9 :

© UNICEF/NYHQ2011-1399/Page  
Mousson et inondation au Pakistan, septembre 2011

### Page 25 :

© UNICEF/UNI192388/EI Baba  
Rafah, bande de Gaza, juillet 2015

## Connectez-vous avec nous :

UNICEF France [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

La Voix des jeunes de l'UNICEF [www.voicesofyouth.org/fr](http://www.voicesofyouth.org/fr)



[twitter.com/unicef\\_france](https://twitter.com/unicef_france)



[www.facebook.com/UNICEF.France](https://www.facebook.com/UNICEF.France)



[instagram.com/unicef\\_france](https://instagram.com/unicef_france)



[plus.google.com/+uniceffrance](https://plus.google.com/+uniceffrance)



[fr.linkedin.com/company/unicef-France](https://fr.linkedin.com/company/unicef-France)



[www.youtube.com/user/uniceffrance](https://www.youtube.com/user/uniceffrance)



Publié par l'UNICEF France  
Direction du plaidoyer et de la communication  
3, rue Duguay-Trouin  
75282 Paris Cedex 06

©UNICEF France  
Septembre 2015

UNICEF France, Comité français pour l'UNICEF,  
association loi 1901 reconnue d'utilité publique